

UFR de Droit et de Science Politique

Master Droit du patrimoine - Expertise foncière

Présentation

Objectifs

Le Master Droit du patrimoine résulte d'un triple partenariat, associant l'Université de Picardie Jules Verne, l'Institut des Hautes Études En Droit rural et Économie Agricole (IHEDREA), et la Confédération des Experts Fonciers (CEF). Il forme des spécialistes des problématiques juridiques et techniques du foncier agricole et urbain. La structuration en alternance de la formation permet à l'étudiant d'acquérir les fondamentaux de l'expertise agricole et immobilière à travers l'enseignement des outils juridiques, techniques et économiques de l'expert et une immersion professionnelle dans le secteur du foncier.

Le Master prépare ainsi les étudiants aux métiers de l'expertise agricole et foncière, qu'ils soient exercés en profession libérale ou comme employés de structures publiques ou privées.

Compétences

Maîtriser les notions et outils des matières fondamentales de droit privé et de droit public qu'implique l'évaluation du foncier (droit patrimonial de la famille, expropriation, fiscalité immobilière, etc) et des matières juridiques plus spécifiques (droit des sociétés agricoles, statut du fermage, conflits de voisinage) ainsi que les techniques essentielles du foncier (production animale et végétale & agronomie, technique du bâtiment) mises en œuvre dans la profession.

Grâce à des enseignements à la fois théoriques et pratiques, aux sorties de terrain (expertises rurales et urbaines), et aux modalités d'évaluation de son immersion professionnelle (soutenance orale d'un rapport écrit de sa mission en entreprise) l'étudiant est apte à ;

- Évaluer les incidences patrimoniales des règles juridiques applicables au patrimoine foncier

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

EN ALTERNANCE

Informations pratiques

Lieux de la formation

UFR de Droit et de
Science Politique

Volume horaire (FC)

1056h

Capacité d'accueil

20

Contacts Formation Initiale

Hélène Parde

helene.parde@u-picardie.fr

Véronique Lejeune

veronique.lejeune@u-picardie.fr

- Analyser une situation patrimoniale foncière, synthétiser les résultats de cette analyse, les communiquer
- S'exprimer de manière soutenue à l'écrit comme à l'oral, et en anglais si besoin

Organisation

Organisation

Le Master Droit du patrimoine est construit sur une première année empruntant les enseignements fondamentaux intéressant le patrimoine, notamment foncier, dans les deux grandes mentions de droit privé et de public.

Dans chacune des trois unités d'enseignements semestrielles, un cours est proposé en option afin de pouvoir adapter la formation au projet professionnel de l'étudiant. La totalité des enseignements est obligatoire en deuxième année.

En Master 1, la formation est suivie en présentiel à Amiens, à l'Université de Picardie Jules Verne.

En Master 2, la formation est suivie en présentiel, dans les locaux de l'école partenaire (IHEDREA), à Levallois-Perret, sur le rythme de l'alternance, 1 semaine de cours, 2 semaines en entreprise entre la fin du mois de septembre et celle du mois de mai.

Les étudiants ont ainsi la possibilité d'obtenir un contrat de professionnalisation qui leur ouvre la mission entreprise donnant lieu au rapport et à la soutenance.

Volume horaire : 1 056 h au total, 120 crédits ECTS

Période de formation

Selon calendrier voté en CFVU

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et/ou examens terminaux.

Responsable(s) pédagogique(s)

Delphine Cocteau-Senn

delphine.cocteau-senn@u-picardie.fr

Programme

Programmes

Plus d'informations

UFR de Droit et de Science
Politique

Pôle Cathédrale, 10 placette
Lafleur - BP 2716

80027 Amiens Cedex 1
France

[https://droit-sciencepo.u-
picardie.fr/](https://droit-sciencepo.u-picardie.fr/)

SEMESTRE 1 MASTER 1 DROIT DU PATRIMOINE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX					12
Droit des assurances	46	30	16		6
Régimes matrimoniaux	46	30	16		6
UE2 ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES					12
Choix enseignement complémentaire					
Contentieux administratif	30	30			4
Contrats civils	30	30			4
Droit des entreprises en difficultés	30	30			4
Droit des marques et des brevets	30	30			4
Droit de l'environnement	24	24			4
Droit de l'urbanisme	24	24			4
UE3 COMPETENCES TRANSVERSALES					6
Comptabilité	30	30			3
Anglais appliqué	10		10		3
BONUS MASTER 1 SEMESTRE 1					

SEMESTRE 2 MASTER 1 DROIT DU PATRIMOINE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE4 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX					12
Contentieux des baux	46	30	16		6
Droit des successions et des libéralités	46	30	16		6
UE5 ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES					9
Choix enseignement complémentaire					
Contrats commerciaux	30	30			3
Procédures civiles d'exécution	30	30			3
Droit rural et contentieux rural	30	30			3
Droit fiscal des affaires	30	30			3
UE6 COMPETENCES TRANSVERSALES					9
Anglais appliqué	10		10		3

SEMESTRE 2 MASTER 1 DROIT DU PATRIMOINE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
Méthodologie du rapport de stage	2		2		
Stage ou mémoire					6
BONUS MASTER 1 SEMESTRE 2					

VET MIROIR MASTER 2 EXPERT FONCIER	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 FONDAMENTAUX JURIDIQUES					18
1.1 FORMATION GENERALE EN DROIT DU PATRIMOINE					
Constitution et gestion du patrimoine	32	32			4
Droit des biens approfondis	16	16			
Droit des contrats du foncier	16	16			
Droi du patrimoine familiale					4
Patrimoine matrimonial	20	20			
Patrimoine successoral	20	20			
1.2 FORMATION SPECIALE EN DROIT AGRAIRE ET IMMOBILIER					
Droit et fiscalité de l'immobilier	20	20			3
Droit rural approfondi	20	20			4
Droit et procédures collectives des entreprises agricoles	20	20			3
UE2 SPECIALISATION					18
2.2 ENVIRONNEMENT PUBLIC DU FONCIER					
Droit de l'expropriation	16	16			2
Droit de l'environnement	24	24			3
Droit de l'urbanisme	24	24			3
2.1 INDEMNISATION DU FONCIER					
Assurance de dommage					5
Droit général des assurances de dommages	20	20			
TD Expertises et assurances (Etudes de cas)	12		12		
Conflits privés					5

VET MIROIR MASTER 2 EXPERT FONCIER	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
Responsabilité civile approfondie	20	20			
Règlement des conflits de voisinage	12	12			
UE3 COMPETENCES TRANSVERSALES					15
3.2 L'ACTIVITE D'EXPERTISE					
TD Analyse comptable et financière	20		20		3
Profession d'expert	6	6			1
TD Pratique de l'expertise					6
Etudes de cas en sorties sur le terrain	18	18			
Forme et méthode de l'expertise	30	30			
3.3 COMMUNICATION					
TD Anglais technique	10	10			2
3.1 VALORISATION TECHNIQUE DU FONCIER					
Techniques du bâtiment	18	18			1
Techniques du foncier agricole					
Productions animales et végétales	18	18			1
Sciences agonomiques	18	18			1
UE4 PROFESSIONNALISATION					9
4.2 ACCOMPAGNEMENT PARCOURS PROFESSIONNEL					
Pratique des outils de la communication écrite et orale	10	10			1
4.2 CONCEPTION, ELABORATION ET ANIMATION DE LA JOURNEE					
Conférence, journée de formation, ...					
4.1 EXPERIENCE EN ENTREPRISE					
Contrat d'apprentissage et rapport					8
Contrat de professionnalisation et rapport					8
Stage et rapport					8
BONUS MASTER 2					

Formation continue

A savoir

Niveau d'entrée : Niveau II (Licence ou maîtrise universitaire)

Niveau de sortie : Niveau I (supérieur à la maîtrise)

Références et certifications

Identifiant RNCP : 34085

Codes ROME : K1901 - Aide et médiation judiciaire

K1902 - Collaboration juridique

K1903 - Défense et conseil juridique

Codes FORMACODE : 13274 - Droit privé

13266 - Droit judiciaire privé

Codes NSF : 345 - Application des droits et statut des personnes

Contacts Formation Continue

SFCU

03 22 80 81 39

sfcu@u-picardie.fr

10 rue Frédéric Petit

80048 Amiens Cedex 1

France

Le 25/06/2026